

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE

UN LIBRARY

SEP 2 1980



COLLECTION



Distr.  
GENERALE  
S/14180  
19 septembre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 SEPTEMBRE 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à mes lettres du 19 août 1980 (S/14114) et du 22 août 1980 (S/14120), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les actes d'agression ci-après commis par Israël contre mon pays, le Liban, les 17/18 septembre 1980 :

- a) A 13 h 40, les villes de Nabatiyeh et de Chateau Beaufort ont été bombardées; le bombardement s'est poursuivi sans interruption jusqu'à 20 heures, causant des dégâts matériels;
- b) A 13 h 50, cinq obus d'artillerie sont tombés à proximité du village d'Ain ed-Dilb, dans la province de Sidon;
- c) A 14 heures, la ville de Tyr a été bombardée pendant 50 minutes. Une personne a été tuée et trois ont été blessées. Les dégâts matériels sont considérables et les lignes électriques et téléphoniques ont été coupées;
- d) A 16 h 20, Tyr, el-Bass et Bourj esh-Shamali ont à nouveau été bombardés. Un enfant a été tué et trois personnes ont été blessées;
- e) A 17 h 45, trois obus sont tombés dans la banlieue de Sidon et un autre est tombé à proximité de Mar Elias;
- f) A 24 heures, des avions israéliens et des bâtiments de la marine israélienne ont bombardé la région de Tyr, et surtout le littoral au sud de la ville, et des fusées éclairantes ont été lâchées sur toute la région. Le bombardement a cessé à 4 heures le 18 septembre 1980.

Cette opération a causé des dommages matériels considérables. En outre, elle a semé la panique parmi la population - dont une grande partie s'est enfuie dans d'autres régions du pays.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité au titre de la question intitulée "La situation au Moyen-Orient".

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Ghassan TUENI